

Les formations qualifiantes

Elles ont une visée professionnelle plus immédiate, elles ne débouchent pas sur un diplôme ou un titre mais elles permettent d'obtenir une attestation de stage en fin de formation ou un «certificat d'aptitude» lié au milieu professionnel.

Elles peuvent être reconnues par les employeurs lorsqu'une convention collective le prévoit, exemple : les CQP, certificats de qualification professionnelle.

Les formations qualifiantes sont souvent de courte durée, elles n'excèdent rarement un an, et s'effectuent en interne ou au sein d'un organisme de formation.